



**COMPTE-RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le dix janvier à vingt heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué une deuxième fois à la suite du quorum non atteint le quatre janvier, sous la présidence de Monsieur Armindo GOMES, Maire.

**Etaient présents** : Armindo GOMES, Dejan GLISOVIC, David FRATINI,  
Valérie DUVAL, Henri PRÉVOSTEAU,  
Alexandre BONILLA PEREZ,

**Absents** : France VAN DEN BURG, Philippe EXBRAYAT,  
Humberto CARVALHO, Grégoire MEYMERIE

**Quorum** : 6

**Procurations** : France VAN DEN BURG donne pouvoir à David FRATINI  
Philippe EXBRAYAT donne pouvoir à Henri PRÉVOSTEAU

**Date de la convocation : 4 janvier 2024**

Ordre du jour :

I. Nomination du secrétaire de séance .....	1
II. Validation du Compte-rendu du conseil municipal du 27/10/2023 .....	1
III. Devis sécurité routière.....	2
IV. Subvention sécurité routière.....	2
V. Devis mini tronçonneuse.....	2
VI. Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget.....	2
VII. Questions diverses .....	2

## I. Nomination du secrétaire de séance

David FRATINI est nommé secrétaire de séance.

## II. Validation du Compte-rendu du conseil municipal du 27/10/2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 décembre est validé à l'unanimité.



### III. Devis sécurité routière

Le mairie après avoir exposé au conseil municipal lors du dernier conseil le projet de sécurité routière pour la commune propose un devis d'un montant de 13604.70€ TTC pour travaux de sécurité routière de la Société TRUPIN est proposé au conseil municipal.

Ce devis sera susceptible de changer car les premiers résultats d'études des chicanes ne sont satisfaisants.

**Après en avoir délibéré, le conseil vote pour à la majorité.**

### IV. Subvention sécurité routière

Le mairie expose au conseil municipal le plan de financement pour les travaux de sécurité routière réalisés par la société Trupin.

Total HT : 11337,25 €

FDI : 3401,18 €

Fond de concours Chartres Métropole : 3968,03 €

Autofinancement : 3968,03 €

**Après en avoir délibéré, le conseil vote pour à l'unanimité.**

Pour information le plan de financement du projet global de sécurité routière est celui-ci.

Total HT Radar Pédagogiques et Travaux sécurité routière 14636,75 €

FDI : 4391,03 €

Chartres Métropole : 5122,86 €

Autofinancement : 5122,89 €

### V. Devis mini tronçonneuse

Le mairie expose au conseil municipal le besoin de fournir une mini tronçonneuse à l'employé communal.

Un devis de la Société Chartres Motoculture d'un montant de 510 € TTC est proposé.

**Après en avoir délibéré, le conseil vote pour à l'unanimité.**

### VI. Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget

Le maire expose au conseil municipal l'article 1612-1 du CGCT. Le conseil municipal peut donner délégation au maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des montants inscrits de l'année précédente.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité et donne délégation au maire pour engager les dépenses d'investissements dans limite du quart du montant de l'année 2023.**

### VII. Questions diverses

Aucune question diverse.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00**

Mairie de Santeuil, 2 rue de la mairie 28700 SANTEUIL

☎0237240149 ✉mairie.santeuil@wanadoo.fr